

# COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 15/05/23

**Présents** : MM. J-P LEDUC (Président), L.JOUBERT (vice président), R. PANARIELLO, P. GUILLEBEAUX (CD), P. DUPIN (visio), MME RUPERT, S. PILLEMONT (CDA)

**Absents excusés** :

*Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## FORFAIT DANS LES 3 DERNIÈRES JOURNÉES DE CHAMPIONNAT

➤ Dans les 3 dernières journées de Championnat, matches remis compris, l'amende pour forfait est triplée pour toutes les catégories (Annexe 2 du Règlement Sportif du District), mais en Championnats Seniors D.A.M., elle est fixée à :

- 250 € en Départemental 1 et en Départemental 2,
- 150 € dans les autres Divisions.

## FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

SENIORS

**D3-B DU 14/05/2023**

50321.2 RAMBOUILLET YVELINES 2 / CHESNAY 78 FC LE 2

**D4-B DU 14/05/2023**

50455.2 TRAPPES ES 3 / CONFLANS FC 3

VETERANS

**D4-A DU 14/05/2023**

51838.2 CONFLANS PORTUGAIS 11 / ANDRESY FC 12

**D5-C DU 14/05/2023**

52165.2 NEAUPHLE-PONT. 12 / FONTENAY LE FLEURY FC 11  
52167.2 SARTROUVILLE ES 11 / VERSAILLES ESTRELA 12

**D5-D DU 14/05/2023**

52235.2 ST ARNOULT FC 78 12 / GUYANCOURT ES 12

YVELINES FOOTBALL N° 1759

U18

**D3-A DU 07/05/2023**

54463.2 ANDRESY FC 1 / MUREAUX OFC LES 2

U14

**D2-A DU 13/05/2023**

52414.2 POISSY AS 3 / MONTESSON US 1  
52415.2 BOUAFLE/FLINS ENT. 1 / EPONE USBS 1

FOOT LOISIR + 45 ANS

**POULE B DU 10/05/2023**

54341.2 MONTIGNY LE BX AS 45 / VILLEPREUX FC 1

FORFAIT GENERAL

SENIORS

**D1-U LIMAY ALJ 1**

FORFAITS NON AVISES  
1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)  
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

FUTSAL

**D1-U DU 15/05/23**

52247.2 TRAPPES YVELINES 2

FORFAITS AVISES  
1ER FORFAIT

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

**POULE B DU 15/05/23**

58209.2 CARRIERES S/SEINE US 2

MATCHES REMIS

A JOUER LE 31/05/2023 A 19H

U18

**D2-A**

50721.2 CARRIERES GRESILLONS 1 / BUCHELOISE A.S. 1

**D3-A**

54475.2 MUREAUX O.F.C. LES 2 / HOUILLES S.O. 4

U16

**D2-A**

50896.2 GARGENVILLE/MEZIERES 1 / MONTESSON U.S. 1

**D3-C**

50814.2 ST CYR AFC 1/TRAPPES ES 3

U14

**D4-A**

53316.2 GARGENVILLE STADE 2 / VINSKY FC 2

A JOUER LE 01/06/2023 A 20H

SENIORS

**D2-A**

50111.2 BOIS D'ARCY AS 1 / VERNEUIL FOOT 1

**D5-A**

53794.1 VAUXOISE ES 2 / JUZIERS FC 1  
53816.2 MANTES OLYMPIQUE FC 1 / POISSY AS 3

MATCHES A PROGRAMMER

COMPTE TENU DU MANQUE DE DATE DISPONIBLE, LA COMMISSION DEMANDE AUX CLUBS DE SE METTRE D'ACCORD SUR UNE DATE EN SEMAINE.

45 ANS

**POULE-A**

54241.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / ANDRESY F.C. 1  
54253.2 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / GARGENVILLE/LAINVILL 1  
54259.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1  
54260.2 BONNIERES FRENEUSE 1 / VAUXOISE ES 1  
54266.2 JUZIERS F.C. 1 / ANDRESY F.C. 1  
54271.1 ROSNY S/SEINE C.S.M. 1 / ANDRESY F.C. 1  
54271.2 ANDRESY F.C. 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1

**POULE B**

54328.2 VILLEPREUX F.C. 1 / TREMBLAY S/ MAULDRE 1  
54337.1 MAULOISE U.S. 1 / VILLEPREUX F.C. 1  
54340.1 PERRAY FOOT. ES 1 / TREMBLAY S/ MAULDRE 1  
54352.1 PERRAY FOOT. ES 1 / MAULOISE U.S. 1

MATCHES NEUTRALISES

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

**PHASE 2 POULE B**

58206.2 MAISONS-LAFFITTE F.C 1 / E. S. GUYANCOURT F. 1  
58207.2 OVILLOISE 2 / VOISINS FCA 1

Mardi 23 mai 2023

## FORFAITS / EQUIPES OBLIGATOIRES

ARTICLE 11 ALINEA 1 & 2 DU R.S. DU DYF

### 519112 LIMAY ALJ

La Commission a pris connaissance du forfait de votre équipe Seniors 2 qui évoluait en 4D. Votre équipe Seniors 1 évoluant en 1D, la Commission constate qu'il vous manque 1 équipe Seniors pour répondre à vos obligations.

Par conséquent votre équipe 1 est classée dernière de son groupe et sera rétrogradée en 2D la saison prochaine. Étant dans les 3 dernières journées de Championnat, tous les scores établis depuis le début de la saison seront conservés pour le calcul du classement.

## COURRIERS

### U16

### 527759 BUCHELOISE AS

La Commission a pris connaissance du courrier de BUCHELOISE à propos de la décision de faire jouer le match suivant, datant du 14.05, le mercredi 24.05.23 :

### U16 D2-A

### 50895.2 POISSY AS 2 / BUCHELOISE AS 1

La Commission précise que le non-déroulement du match n'est de la faute ni de POISSY ni de BUCHELOISE. En effet, quand bien même POISSY a proposé une feuille de match papier qui ne mentionnait pas les bonnes équipes, celle-ci était tout à fait valable pour permettre à la rencontre de se jouer. Pour rappel, une feuille de match papier peut même se faire sur une feuille blanche.

La Commission maintient donc sa décision.

## DEMANDES

### VETERANS

### D2-A DU 28/05/2023

### 51578.2 VERNEUIL FOOT 11 / ENT. MEULAN/ASFG 11

Suite à l'indisponibilité des équipes à cette date, MEULAN/ASFG demande un report. VERNEUIL propose le mercredi 31.05.23 à 20h.

Accord écrit de MEULAN/ASFG.

La Commission donne son accord.

### D2-B DU 28/05/2023

### 51642.2 BEYNES FC 11 / VILLEPREUX FC 11

BEYNES demande un report de la rencontre au mercredi 31.05.23 à 19h45.

Accord écrit de VILLEPREUX.

La Commission donne son accord.

### U18

### D3-B DU 28/05/2023

### 54613.2 MONTESSON US 1 / FONTENAY LE FLEURY FC 1

Demande de MONTESSON pour avancer l'horaire de 13h à 12h suite à un problème de vestiaires.

La Commission est en attente de l'accord écrit de FONTENAY LE FLEURY avant vendredi 26/05/23 12H, sinon le match sera maintenu à l'horaire initial.

### U14

### D4-F DU 27/05/23

### 54124.2 ST CYR AFC 1 / MAGNY 78 FC 1

Suite à un arrêté municipal, les rencontres à ST CYR ne peuvent avoir lieu du 26 au 29 mai 2023.

Le club de ST CYR avait proposé d'avancer la rencontre au 20.05, mais cela avait été refusé par MAGNY.

MAGNY a ensuite proposé de recevoir ST CYR à la date initiale, 27.05, à 14h ou 16h.

La Commission est en attente de l'accord écrit de ST CYR, sinon le match devra se jouer le mercredi 31 mai 2023 à 19h.

## CRITERIUM DU LUNDI SOIR

### POULE B DU 08/05/2023

### 58206.2 MAISONS-MAFFITTE FC 1 / GUYANCOURT ES 1

GUYANCOURT demande s'il est possible de jouer cette rencontre le lundi 5 ou 12 juin 2023, car il n'est pas possible de le faire avant le 22.05.

La date du 5 juin 2023 étant prise pour un match de MAISONS LAFFITTE 2 et celle du 12 juin 2023 n'étant pas possible, la Commission dit match neutralisé.

## FOOT LOISIR + 45 ANS

### POULE B DU 23/05/2023

### 54331.2 MAULOISE US 1 / RAMBOUILLET YVELINES 45

Les 2 clubs se sont mis d'accord pour reporter cette rencontre au lundi 12 juin 2023.

La Commission donne son accord.

### POULE B DU 18/05/2023

### 54346.2 PERRAY FOOT ES 1 / HOUDANAISE REGION FC 1

LE PERRAY demande un report au jeudi 1er juin 2023.

La Commission est en attente de l'accord écrit de HOUDANAISE REGION.

## FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

### ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

### RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District.

La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

## CRITERIUM DU LUNDI

### POULE C DU 15/05/2023

### 58223.2 SPORTS LOISIRS CULT. 1 / IN AS 1

Pris note du rapport de SPORTS LOISIRS ET CULTURE.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

## DEMANDES DE RAPPORTS

### U14

### D4-B DU 13/05/2023

### 53269.2 CONFLANS FC 2 / ANDRESY FC 1

RAPPEL : La Commission demande à CONFLANS un rapport sur la non utilisation de la tablette.

### D4-C DU 20/05/2023

### 53223.2 MAISONS-LAFFITTE F.C 2 / CARRIERES S/SEINE US 2

La Commission demande à MAISONS LAFFITTE un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

## CY FUTSAL U16

### FINALE DU 21/5/2023

### 60729.1 MONTIGNY LE BX AS 1 / MONTESSON US 1

La Commission demande à MONTIGNY LE BX un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

## **CY FUTSAL SENIORS F**

FINALE DU 21/5/2023

60730.1 MANTOIS 78 FC 1 / ASCT 1

La Commission demande au MANTOIS un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

## **CY FUTSAL U18F**

FINALE DU 21/5/2023

60728.1 POISSY AS 1 / VERSAILLES 78 FC 1

La Commission demande à POISSY un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

## **CY FUTSAL U15F**

FINALE DU 21/5/2023

60726.1 ROSNY S/S CSM 1 / MARLY LE ROI US 1

La Commission demande à ROSNY S/S un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

## **CY FUTSAL U13F**

FINALE DU 21/5/2023

60723.1 PARIS ST GERMAIN FC 1 / POISSYS AS 1

La Commission demande au PARIS ST GERMAIN FC un rapport concernant la non utilisation de la FMI.